



Wifi Internet pour les invités - contraintes de logs ?

Par **ChristopheH**, le **24/07/2017** à **15:49**

Bonjour à tous, nous souhaitons mettre en place une solution de Wi-Fi Internet pour nos invités sur le site de notre société (Invités = non salariés par notre société). S'agissant d'une plateforme "groupe" la connexion de ces invités se fera au travers de bornes sur notre site (En France) mais l'accès à Internet se fait aux Pays-Bas (Adresse IP publique Hollandaise). Au vu de cette configuration, pouvez-vous me dire si cette plateforme doit répondre aux lois Françaises sur le sujet (Rétention de logs sur 1 an minimum, logs des sites visités, etc..) ?
rnrnMerci pour votre éclairage !